



**PRÉFET
DE LOT-ET-GARONNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction départementale
des territoires**

Service Environnement

**AVIS A LA BATELLERIE N° 2026/09
RIVIÈRE BAÏSE**

Le Directeur Départemental des Territoires de Lot-et-Garonne, chargé de la police de la navigation sur la rivière Baïse,

Vu le Code des Transports,

Vu l'arrêté préfectoral n° 2014231-002 du 19 août 2014 portant règlement particulier de police de la navigation sur la Baïse, dans le département de Lot-et-Garonne,

Vu l'arrêté préfectoral n° 47-2026-01-12-00012 du 12 janvier 2026, donnant délégation de signature à M. Henri BOUYSSSES, Directeur Départemental des territoires de Lot-et-Garonne, en matière d'administration générale ;

Vu la décision n° 47-2026-01-21-00001 du 21 janvier 2026 donnant subdélégation de signature en matière d'administration générale ;

INFORME

Les usagers de la rivière Baïse, de l'ouverture à la navigation de la totalité du linéaire Lot-et-Garonnais jusqu'à la limite du Gers.

Commentaires :

Il est demandé une vigilance particulière au regard de l'avis à la batellerie n° 2026-Baïse-Dép47-002 émis par le Conseil Départemental relatif à une opération de plongée.

Agen, le **11 JUIN 2026**

Le chef de Service


Stéphane BOST

Date limite d'affichage : 31/10/2026

Direction départementale des territoires
Tél : 05 53 69 33 33
1722 avenue de Colmar 47916 Agen Cedex 9
www.lot-et-garonne.gouv.fr

